REPUBLIQUE FRANCAISE (LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE)
DÉPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE
CANTON DE FORCALQUIER

COMMUNE DE LA BRILLANNE

Convocation à la séance du conseil municipal du 20 février 2025

Commune de La Brillanne
M. Jean-Charles BORGHINI

Objet : Convocation à la séance du conseil municipal

Chères et chers collègues,
J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal se réunira le jeudi 20 février 2025 à 20h00 en salle du Conseil Municipal.

Je vous prie de participer à cette séance dont **l'ordre du jour** est le suivant :

Validation procès-verbal du 19 décembre 2024

- Adressage : dénomination de voie ;
- Fixation des loyers pour les garages communaux ;
- Projet d'embellissement d'un poste électrique avec le SDE04 et l'ADSEA ;
- Convention avec l'IFAC pour le centre aéré 2025 ;
- Convention pour installation de Terrains de Padel ;
- Transfert de gestion de la ZA Les Iscles à la DLVAgglo ;
- Approbation du plan partenarial de gestion de la demande et d'information des demandeurs de logements sociaux (PPGID) 2025-2030 de la DLVAgglo ;
- Approbation des révisions libres d'attribution de compensation (DLVAgglo) et de son montant ;
- Participation communale à l'achat de composteurs auprès de DLVAgglo ;

- Informations et questions diverses :
  - DLVAgglo Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) approuvé
  - Projet Village d'avenir 04
  - CDG 04 demandes d'affiliation
  - Don du Sang 2025 : Dates et salle
  - Convention modifiée avec l'ARS pour le Centre médical ;

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie de croire en mes sentiments distingués.

Fait à La Brillanne, le 14 février 2025
Le maire
Jean-Charles BORGHINI

Place Sainte Agathe – 04700 La Brillanne – Tél : 04 92 78 63 18 -
Email : mairie@labrillanne.fr